Communiqué de presse

vendredi 12 juillet 2019

SERVICE PRESSE
VILLE DE GRENOBLE
presse@grenoble.fr
04 76 76 39 21
04 76 76 11 42

Déplacement d'Eric Piolle à Sfax, Tunisie

Eric Piolle, Maire de Grenoble, **Bernard Macret**, Adjoint aux Solidarités internationales, **Vincent Fristot**, Adjoint à l'Urbanisme et à la Transition énergétique, **Sadok Bouzaiene**, adjoint au sports et **Christine Garnier**, conseillère municipale déléguée à l'Accessibilité et Vice Président de la Métropole en charge du logement, sont actuellement à Sfax (Tunisie), ville jumelle de Grenoble.

Mounir Elloumi est Maire de Sfax depuis 2018. Il est le premier maire élu de Sfax depuis le printemps arabe, succédant à deux présidents de délégation spéciale.

Ce déplacement fait suite à la venue du Maire de Sfax à Grenoble pendant la Biennale des villes en transition en mars 2019.

Les deux maires ont signé une **convention de coopération triennale entre les deux villes**. Elle vise à donner un cadre à de très nombreux projets réalisés chaque année par les deux sociétés civiles, mais aussi à impulser des relations de service à service.

Le jumelage entre Grenoble et Sfax est né en 1968, marqué par la volonté du Maire Dubedout de créer un lien avec la diaspora tunisienne.
Sfax est une ville proche de Grenoble, à bien des égards : expérimentations sociales, tissu associatif militant et engagé… Inévitablement, Sfax se retrouve elle-aussi confrontée à défis environnementaux et sociaux immenses qui l'amène à conduire une vraie politique de transition, que ce soit sur les communs, l'accès à la nature, la gouvernance ouverte, ou encore sur l'open data…Ce sont autour de ces valeurs partagées que les membres de la délégation grenobloise échangent avec leurs homologues tunisiens.

De nombreux projets de coopération entre les deux villes ont déjà été entrepris :

- les échanges universitaires,
- la Médina de Sfax,
- le développement économique de Kerkena, archipel au large de Sfax
- le développement du projet Taparura, nouveau quartier de Sfax,
- la création d'un Institut des Métiers et des techniques,
- l'agriculture urbaine,
- la valorisation des déchets,
- la démocratie locale,
- le handicap,
- le soutien à l'apprentissage du français,
- les échanges culturels,

Avec cette convention de partenariat triennale, les deux villes renforcent leur coopération en vue de développer le dialogue, le partage d'expertises, l'échange d'expériences et de compétences, contribuant ainsi à un développement économique, social et durable partagé.

Cette convention vise à l'amélioration des conditions de vie de la population et au renforcement de la décentralisation, toujours dans la perspective d'accélérer les transitions, citoyennes comme environnementales.

Les axes de coopération retenus dans la présente convention s'inscrivent dans les domaines suivants :
- échanges institutionnels concernant le domaine d'intervention des deux communes;
- expertise dans le domaine de l'aménagement du territoire;
- valorisation du patrimoine historique, culturel et touristique.